

# Charte du Club du Chien Du Mont-Blanc

A travers le respect d'engagements communs réunis dans la charte du club, le comité vous invite à partager plusieurs repères qui, nous le pensons, favoriseront la meilleure intégration de tous, la sécurité et un certain « bien vivre » au club. Cette charte vient en complément du règlement intérieur.

Elle énonce plusieurs points sur lesquels nous sommes vigilants et pour lesquels nous vous demandons de l'être. Le respect de tous est attendu et la bonne humeur est souhaitable.

## **Pour le BIEN-ÊTRE de mon chien , je veille à :**

- Mettre de l'eau à sa disposition
- M'assurer que mon chien soit confortable selon les conditions météorologiques.
- M'assurer qu'il a un état de santé compatible avec ses activités au club et à suivre les recommandations du vétérinaire
- Différer ma venue si ma chienne est en chaleur ( exception entraînements compétiteurs)
- Pratiquer l'Éducation Positive
- Utiliser du matériel adéquat : collier plat (ou harnais) et laisse.

## **Dans les espaces collectifs vous vous engagez à :**

- Tenir les chiens en laisse en dehors des cours /entraînements/événements
- (Si nécessaire) mettre votre chien dans un chenil à disposition .
- Rester attentifs aux croisements entre chiens (qui sont de fait en laisse)
- Veiller à ce que les chiens se soient soulagés avant de venir au club et ramasser les éventuelles déjections puis les mettre dans les poubelles **spécifiques** à disposition.
- Si vous venez avec des enfants, ils sont sous votre responsabilité. Soyez **attentif**, car les chiens ne sont pas toujours à l'aise avec les enfants, qui eux, ne connaissent pas toujours les « bons » comportements avec les chiens. **Évitez** particulièrement de les laisser s'approcher d'un chien attaché ou en box.

## **Dans les espaces dédiés aux cours/entraînements, je m'engage à**

- Avoir au préalable pu détendre mon chien (balade, jeux, besoins)
- Être ponctuel (organisation et tranquillité du cours)
- Entrer sur le cours avec l'autorisation/invitation du moniteur responsable de son bon déroulement.
- Veiller et participer aux ravitaillements en eau sur les terrains (surtout en été)
- Informer de mes absences (sms 06 25 43 28 09)

## **A l'extérieur du club il est important**

- De respecter les abords (chemins, champs, lotissement)
- Veiller à la réduction des nuisances telles que les aboiements et déjections
- De ne pas diffuser de photos/vidéos prises au club sans l'accord écrit des personnes concernées (espace numérique, media...).